

Melanie Morrison

Membre d'une famille touchée par la crise des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées

Mémoire soumis au Comité permanent de la condition féminine dans le cadre de son étude sur la mise en œuvre d'une alerte robe rouge au Canada

Le 15 avril 2024

Nécessité de mettre en place un système d'alerte robe rouge au Canada

Le besoin que je ressens d'établir un système d'alerte robe rouge à l'échelle nationale au Canada est ancré dans mon vécu et dans mon expertise en tant que membre d'une famille touchée par la crise des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre et bispirituelles autochtones disparues et assassinées (FFADA2E+).

- Stéréotypes et mauvaise gestion : Les premières interventions policières lors de la disparition de femmes, de filles et de personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones sont entachées par les stéréotypes qu'entretient la police, qui assume souvent que les personnes disparues sont tout simplement parties faire la fête avec des amis. Ce type de réaction laisse croire qu'il y a un problème systémique quand on sait que les cas de disparition de femmes, de filles et de personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones ne sont pas pris au sérieux, ce qui entraîne des enquêtes tardives et souvent inadéquates.
- Interventions tardives et inefficaces : Les délais dans les initiatives de recherche, d'enquête et de localisation des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues font ressortir l'inefficacité des efforts initiaux de recherche et d'enquête. L'utilisation d'un système d'alerte spécialisé pourrait déclencher une intervention plus rapide et plus ciblée de la part des services de police, ce qui aiderait peut-être à sauver des vies et à clore rapidement des dossiers pour le bien des familles.
- Manque de coordination entre les services de police : On constate souvent un manque de coordination entre les différents corps de police – du service de police local à la Sûreté du Québec, par exemple. La mise en place d'un système national pourrait aider à combler cette lacune en garantissant une meilleure communication et l'échange de ressources entre les différents secteurs de compétences.
- Manque de sensibilité à l'égard de la culture : Dans le traitement des dossiers mettant en cause des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, on ne tient pas souvent compte des réalités culturelles. Un système d'alerte robe rouge pourrait faire partie d'une stratégie plus vaste visant à sensibiliser et à former les agents de police aux enjeux culturels, à réduire les préjugés et à améliorer le traitement de dossiers aussi délicats.
- Sensibilisation et mobilisation de la population : La tragédie des FFADA2E+ n'est pas qu'un problème familial ou communautaire, mais bien une crise nationale. Un système d'alerte robe rouge pourrait aider à sensibiliser la population, comme le fait l'alerte Amber, pour faire de cet enjeu une priorité nationale et favoriser la vigilance à l'échelle communautaire et nationale.
- Réconciliation et espoir de changement : La mise en place d'un tel système pourrait aussi être perçue comme une étape vers la réconciliation puisque l'on reconnaîtrait ainsi les injustices systémiques vécues par les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones. On pourrait voir cela comme une mesure concrète laissant espérer que des changements sont possibles et que les vies des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones sont importantes.
- Effet préventif : Si l'on mettait en place un système d'alerte efficace et bien en vue, on parviendrait peut-être à dissuader des auteurs potentiels de ce type de violence, car ces derniers seraient au courant qu'une disparition déclencherait une intervention d'envergure immédiate.
- Défense des intérêts et renforcement des moyens d'action : En outre, un système d'alerte robe rouge donnerait des moyens d'agir aux familles et aux communautés autochtones, en leur présentant des outils et un mécanisme officiel pour plaider la cause de leurs proches disparues et pour échanger avec les représentants de la loi sur un pied d'égalité.

La mise en place d'un tel système montrerait concrètement un engagement à régler la violence

qu'endurent depuis longtemps les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones au Canada. Il s'agit d'un pas en faveur de la reconnaissance et de l'élimination des inégalités systémiques et d'un moyen de s'assurer que personne n'oublie les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones.

Recommandations relatives à la mise en place d'un système d'alerte robe rouge au Canada

Pour réussir à créer un système d'alerte robe rouge national efficace au Canada qui s'attaquerait à la situation critique des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, on pourrait proposer plusieurs recommandations clés reposant sur les expériences communiquées par Melanie et sur les préoccupations plus générales soulevées par les communautés autochtones. Voici quelques recommandations ciblées :

- Protocoles d'intervention rapide : Établir des protocoles d'application de la loi qui sont obligatoires et qui doivent être mis en œuvre immédiatement quand une femme, une fille ou une personne 2ELGBTQQIA+ autochtone est portée disparue. Cela engloberait des mesures prédéfinies devant être prises dans les premières 24 à 48 heures, une période critique dans les cas de disparition.
- Participation de la communauté : Faire participer des communautés autochtones, plus précisément des familles éprouvées des FFADA2E+, des personnes ayant survécu à de la violence fondée sur le genre et la race ainsi que des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, au processus de conception et de mise en œuvre du système d'alerte. Les patrouilles communautaires et les bénévoles locaux pourraient jouer un rôle important dans les premières étapes des recherches.
- Coordination et communication à l'échelle nationale : S'assurer que la communication et la coordination sont homogènes entre les services de police locaux, provinciaux et nationaux. Cela demanderait l'intégration de bases de données et de systèmes de communication pour faire un suivi efficace de l'information sur différents dossiers entre les administrations et pour communiquer cette même information. Il est important de vérifier que le Québec offre aussi des services en anglais.
- Éducation et formation : Mettre en place des programmes de formation continue pour les policiers et les autres premiers intervenants qui portent sur la sensibilisation aux réalités culturelles et sur les difficultés propres aux dossiers mettant en cause des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones. La formation devrait aussi porter sur l'élimination des stéréotypes et des préjugés qui peuvent nuire aux enquêtes.
- Campagnes de sensibilisation de la population : Utiliser le système d'alerte robe rouge comme plateforme lors des campagnes de sensibilisation de la population qui visent à renseigner la population canadienne sur cette problématique, à encourager la vigilance et à favoriser une meilleure compréhension des répercussions de ces tragédies sur la société.
- Services de soutien holistique, complets et tenant compte de la culture : Offrir des services de soutien de nature holistique qui sont complets et qui tiennent compte de la culture aux familles des FFADA2E+, notamment du counseling, des services juridiques et les services d'agents de liaison qui peuvent les aider à s'y retrouver dans les dédales du système de justice.
- Mécanismes d'examen et de reddition de comptes : Mettre en place des mécanismes d'examen indépendant, qui font appel entre autres à des membres des familles éprouvées, à des survivants de violence fondée sur le genre et la race ainsi qu'à des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+, pour superviser la façon dont les dossiers sont traités, en garantissant une reddition de comptes et l'amélioration continue du système.
- Technologie et innovation : Tirer profit de la technologie en vue d'améliorer le système d'alerte, notamment en utilisant les médias sociaux pour diffuser rapidement de l'information, en

élaborant des applications qui pourraient faciliter le signalement et le suivi des cas et en servant de l'analyse des données pour anticiper et empêcher d'éventuels enlèvements ou meurtres.

- Appui sur le plan législatif : Aller chercher le soutien législatif nécessaire pour s'assurer que le système d'alerte robe rouge dispose des pouvoirs et des ressources dont il a besoin pour faire un travail efficace. Il pourrait s'agir entre autres de lois spécifiques visant à renforcer la protection des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones.
- Élaboration de politiques inclusives : Faire participer continuellement des Autochtones, des membres des familles touchées, des survivants de violence basée sur le genre et la race ainsi que des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones au processus d'élaboration de politiques pour s'assurer que le système tient bien compte des besoins et des réalités de ces personnes.

La mise en œuvre de ces recommandations permettrait non seulement probablement de diminuer le nombre de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, mais représenterait également un pas important vers la justice et la réconciliation.

Melanie Morrison est une Mohawk de Kahnawake qui défend inlassablement la cause des FFADA2E+ depuis la disparition de sa sœur en 2006; le corps de cette dernière a été trouvé en 2010, un meurtre qui n'a toujours pas été résolu à ce jour. Melanie est également membre du conseil d'administration et trésorière du Cercle national des familles et des survivants.